

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs, conjointement avec Culture Gaspésie lance un appel à projets destiné aux artistes souhaitant exposer leurs œuvres en alternance dans les espaces communs de ses centres administratifs de Gaspé et de Sainte-Anne-des-Monts. Cinq artistes seront sélectionnés pour présenter individuellement leurs créations pendant une période de deux mois, au cours de l'année 2025. De plus, le Centre s'engage à acquérir une œuvre de chaque artiste, sous forme d'une bourse de soutien aux arts visuels. Cet appel est ouvert à toutes les pratiques en arts visuels.

Les artistes de la Gaspésie sont invités à soumettre leur candidature pour participer à cet appel, offrant l'opportunité :

- D'exposer leurs œuvres d'art, qu'il s'agisse d'une murale, d'une toile, d'une installation ou de tout autre médium répondant aux critères et objectifs de l'appel à projets en arts visuels. L'artiste aura également la possibilité de visiter les lieux d'exposition.

Par cette initiative, le Centre de services scolaire des Chic-Chocs souhaite soutenir des artistes du territoire, par l'acquisition d'œuvres d'art produites localement.

Comme mentionné précédemment, chaque artiste bénéficiera également d'une exposition individuelle de deux mois, répartie sur une période totale de dix mois. Chaque exposition sera inaugurée par un vernissage, auquel le public et les médias seront invités à participer.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être un(e) artiste professionnel(le) ou en voie de professionnalisation (1).
- Avoir sa résidence principale sur le territoire de la Gaspésie administrative depuis au moins un an.
- Être membre de Culture Gaspésie.

SÉLECTION

Toutes les propositions répondant aux exigences de présentation d'un dossier seront évaluées par un comité de sélection afin de désigner les récipiendaires.

CONDITIONS REQUISES

Les médiums ciblés sont la peinture, la sculpture, le dessin, la photographie, les techniques mixtes, la gravure, l'estampe, ainsi que les objets utilitaires et décoratifs issus des métiers d'art (lampe, tasses, etc.).

- Les œuvres doivent être des créations durables, nécessitant un entretien et une conservation minimaux;
- Elles peuvent être des œuvres nouvelles ou préexistantes que l'artiste souhaite exposer;
- Les œuvres soumises pour acquisition devront être prêtes à être exposées telles que présentées;
- Un devis d'entretien de l'œuvre, ou des œuvres, doit être fourni;
- Un seul dossier par artiste sera accepté, incluant entre 3 et 7 œuvres pour l'exposition;
- Le formulaire et le dossier doivent être soumis au Centre de services scolaire des Chic-Chocs avant la date limite de l'appel à projets;

- Les œuvres doivent pouvoir s'intégrer et s'harmoniser avec l'un des espaces communs définis.

DOCUMENTS REQUIS DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les artistes doivent accompagner leur proposition d'un dossier artistique complet.

- [Formulaire](#) dûment rempli;
- Curriculum vitæ artistique;
- Un court texte expliquant la démarche artistique (250 mots);
- Œuvres proposées avec images en format JPEG;
- Dossier de presse (facultatif);
- Une photo de vous (la photo transmise pourrait être diffusée à des fins promotionnelles).

*Veuillez noter que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs souhaite privilégier les artistes de son territoire, qui s'étend de Cap-Chat à Saint-Georges-de-la Malbaie (y compris Murdochville). Toutefois, cet appel est également ouvert à tous les artistes résidant dans la Gaspésie administrative.

DATE LIMITE

Le formulaire et le dossier de candidature doivent être envoyés par courriel **avant le dimanche 1 décembre 2024, à 23 h 59**, à l'attention de Monsieur Yves Marcotte à l'adresse suivante : info@csscc.gouv.qc.ca

Pour toute question relative à ce concours, veuillez contacter le Centre de services scolaire des Chic-Chocs à l'adresse info@csscc.gouv.qc.ca ou au 418 368-3499, poste 5911.

Vous pouvez également bénéficier d'un soutien artistique de Culture Gaspésie en contactant Madame Jessie Blaquière à l'adresse developpement@culturegaspesie.org.